

Disparition

## Hommage à François Chérèque

03/01/2017

Philippe Frémeaux - Editorialiste

C'est avec une grande tristesse que j'ai appris la disparition prématurée de François Chérèque. En hommage à ce grand dirigeant syndical, j'aimerais apporter un petit témoignage. Comme bien d'autres observateurs de la vie économique et sociale, j'avais estimé qu'il avait un peu trop vite trouvé un accord avec François Fillon, lors de la réforme des retraites de 2003. Il est vrai qu'il venait de succéder à Nicole Notat à la tête de la CFDT et était encore peu rompu à la nécessité, avant tout accord, de dramatiser l'enjeu et de laisser passer du temps pour montrer qu'on a bien arraché le maximum possible. Nombreux furent alors ceux qui, comme moi, estimaient que l'alignement des durées de cotisations des fonctionnaires sur les salariés du secteur privé était inévitable, compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie moyenne et de la nécessité d'éviter d'aggraver la division entre salariés du privé et du public.

Pour autant, nous n'avions pas pleinement conscience de la portée de la contrepartie obtenue à l'époque avec le dispositif carrières longues par François Chérèque. Celui-ci avait en effet obtenu que ceux qui avaient commencé à travailler très jeunes puissent partir de manière anticipée à la retraite.

**François Chérèque avait obtenu que ceux qui avaient commencé à travailler très jeunes puissent partir de manière anticipée à la retraite**

Une manière de reconnaître des droits spécifiques aux personnes ayant eu des durées de cotisations très longues – certains avaient commencé à travailler à 14 ans – et dont l'espérance de vie, bien souvent, était moins élevée au vu de la pénibilité des métiers occupés.

Ce dispositif était une vraie avancée, en termes d'équité à la fois intra et intergénérationnelle et il a profité à des centaines de milliers de personnes. Au point que ce même Fillon, devenu Premier ministre de Nicolas Sarkozy, décida d'en réduire la portée en 2009. Il déchirait ainsi le contrat noué avec la CFDT, ce qui conduira notamment cette organisation à être vent debout contre la réforme Sarkozy, qui substituait à la logique d'allongement des cotisations un report rapide de l'âge de départ à 62 ans. Or, le report de l'âge de départ est toujours plus inégalitaire, car il frappe d'abord les salariés les moins qualifiés, ceux qui ont commencé le plus tôt, dont les métiers sont les plus pénibles et dont l'espérance de vie est la plus faible. Il faudra d'ailleurs attendre la présidence Hollande pour que soit mis en oeuvre un dispositif prenant en compte la pénibilité, pourtant promis par ce même Fillon en 2003...

Philippe Frémeaux